

Stratégie de promotion des études postsecondaires du Manitoba

*Un partenariat visant l'excellence
et la réussite des étudiants*



**CROISSANCE SOUTENUE
BONS EMPLOIS >**

Manitoba 

« *De nouveaux partenariats en matière d'éducation au Manitoba rassemblent des éducateurs, des employeurs et des dirigeants du milieu communautaire de l'ensemble de la province.* »

Inspiré du Discours du Trône de 2014 prononcé par l'Honorable Philip S. Lee, C.M., O.M., lieutenant-gouverneur de la Province du Manitoba à l'occasion de l'ouverture de la quatrième session de la quarantième législature du Manitoba.

OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE

L'accès à une éducation postsecondaire de haute qualité est essentiel pour permettre à tous les Manitobains d'atteindre leur plein potentiel et à nous tous de bâtir ensemble une société plus inclusive et plus innovatrice.

L'enseignement supérieur fournit aux étudiants les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour façonner leur avenir. Loin de se résumer à la formation professionnelle, la mission élargie de l'enseignement est de cultiver chez chaque étudiant une disposition à l'apprentissage continu et le degré de compréhension nécessaires pour être un citoyen confiant et pleinement engagé.

Une intégration et une coordination améliorées de l'enseignement postsecondaire au Manitoba permettront à l'ensemble du système :

- ***de se conformer aux besoins des étudiants et de l'économie;***
- ***d'offrir aux étudiants de multiples passerelles menant à l'obtention de titres de compétences;***
- ***d'être accessible et inclusif pour les étudiants de toutes les origines et de toutes les régions de la province;***
- ***de viser l'excellence dans l'enseignement, la recherche et l'expérience étudiante.***

FONDEMENT DE LA STRATÉGIE

La Stratégie de promotion des études postsecondaires du Manitoba se fonde sur la récente croissance enregistrée dans le système d'enseignement postsecondaire provincial. Au cours des 15 dernières années, dans l'ensemble, le nombre d'inscriptions a augmenté de 42 % dans les universités et de 52 % dans les collèges; le nombre de personnes qui suivent une formation en apprentissage a plus que triplé.

Cette période a également vu la création de plus de 400 programmes d'enseignement postsecondaire par des éducateurs du Manitoba afin de répondre aux besoins changeants des étudiants, à l'apparition de nouveaux champs d'études et aux nouvelles technologies.

Des politiques provinciales protègent aujourd'hui le caractère abordable des études postsecondaires, offrent aux étudiants des régions rurales et du Nord la possibilité d'étudier près de chez eux et augmentent le nombre de jeunes Autochtones qui suivent des études postsecondaires.

La collaboration a joué un rôle crucial tout au long du développement de l'offre en matière d'enseignement postsecondaire. De nouveaux partenariats en matière d'éducation au Manitoba rassemblent des éducateurs, des employeurs et des dirigeants du milieu communautaire de l'ensemble de la province.

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

La Stratégie de promotion des études postsecondaires du Manitoba repose sur le renforcement de partenariats à l'échelle de la province et une intégration plus poussée au sein du système d'enseignement postsecondaire. Elle vise la réalisation de l'objectif central adopté au Sommet des compétences professionnelles du Manitoba organisé par le Conseil consultatif économique du premier ministre en février 2013. Cet objectif, soit l'ajout de 75 000 travailleurs qualifiés à la population active manitobaine d'ici 2020, reconnaît que les gens qui font preuve de pensée critique et qui sont dotés de compétences, notamment en résolution de problèmes, perfectionnées dans le cadre d'études postsecondaires, sont essentiels à la croissance et à la prospérité futures de la province.

Pour atteindre cet objectif, il faudrait :

- *appuyer l'innovation continue dans la prestation de l'enseignement, afin d'offrir aux étudiants de nouvelles passerelles menant à l'obtention de titres et de favoriser les méthodes d'enseignement et d'apprentissage novatrices;*
- *attirer un nombre record d'immigrants et d'apprenants internationaux au Manitoba;*
- *déployer des efforts afin d'améliorer sensiblement la réussite scolaire chez les Autochtones.*

Plusieurs nouvelles initiatives ont été lancées afin d'atteindre les objectifs du Sommet des compétences professionnelles du Manitoba, par exemple :

- *investissements dans les centres de formation axés sur les technologies à Winnipeg, à Brandon et à Thompson. Les activités prévues du réseau incluent des programmes conjoints entre les collèges et un forum pour évaluer les tendances émergentes en matière d'emploi et de compétences exigées;*
- *une stratégie d'éducation en milieu de travail encadrée par une nouvelle loi provinciale qui créera un modèle plus flexible de reconnaissance officielle des compétences pour les nouveaux métiers et ceux existants. Dans le cadre de programmes d'éducation et de formation en milieu de travail, elle favorisera la participation d'un plus grand nombre d'employeurs et créera de nouvelles passerelles menant à des métiers pour les adultes sous-employés et les jeunes.*

Le Comité consultatif de l'enseignement postsecondaire du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, créé plus tôt cette année, a contribué de manière importante à l'élaboration de la stratégie et continuera à offrir des conseils sur toutes ses composantes.

La stratégie se veut un plan d'action pratique qui intègre les plans stratégiques élaborés par les établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba tout en préconisant des priorités à l'échelle provinciale qui comportent des objectifs à long terme et des mesures pour le court terme à mettre en œuvre au cours de la prochaine année.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

1. Atteindre la parité du nombre d'Autochtones qui suivent des études postsecondaires avec la moyenne provinciale

Améliorer les taux de réussite scolaire chez les étudiants autochtones est l'un des premiers appels à l'action lancés par la Commission de vérité et de réconciliation du Canada. Pour le Manitoba, cet appel constitue un enjeu et une chance d'une importance particulière – la réponse choisie déterminera l'avenir de notre province.

Au cours des 15 dernières années, des efforts considérables ont été faits afin de concevoir des programmes et des outils adaptés à la culture autochtone pour les étudiants autochtones dans les établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba. Si tous les établissements ont connu une hausse du nombre d'inscriptions et de diplômés chez les Autochtones, il reste que de nouvelles approches plus larges sont nécessaires afin d'éliminer les obstacles à la réussite scolaire auxquels font face les enfants et les jeunes autochtones à l'extérieur de la salle de classe.

L'amélioration de l'éducation des Autochtones est un objectif qu'ont adopté les établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba et que permettront de concrétiser dans tout le système d'enseignement postsecondaire de nouvelles dispositions législatives et de nouveaux protocoles d'entente. Un des objectifs est de mieux faire connaître l'histoire et la culture autochtones auprès de l'ensemble des étudiants et des professeurs. Un autre objectif est d'augmenter de manière importante le nombre d'étudiants autochtones qui suivent des études postsecondaires. Une nouvelle Coalition manitobaine pour l'amélioration de l'éducation des Autochtones sera formée afin de réaliser l'objectif d'atteindre la parité des taux de participation et de réussite des Autochtones avec la moyenne provinciale.

2. Aide à la transition pour tous les élèves du secondaire

Beaucoup de jeunes qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires ne savent pas gérer la prochaine étape, soit la transition à l'université, au collège ou à un programme de formation professionnelle. Une préparation en vue de cette transition importante peut les aider. Le gouvernement travaille avec les divisions scolaires, les collèges et les universités du Manitoba afin d'offrir davantage de possibilités en matière d'études postsecondaires, par exemple la double reconnaissance des crédits, qui permet aux élèves de faire l'expérience de l'enseignement postsecondaire dans le cadre de leurs études secondaires. Le gouvernement propose également aux employeurs de nouvelles aides pour qu'ils offrent aux jeunes des emplois et la possibilité de lancer leur carrière, en vue d'encourager la planification des études fondée sur des expériences pratiques.

À partir de cette année, un site Web sur les carrières au Manitoba offrira un éventail complet de renseignements sur les parcours professionnels et les études postsecondaires. Il sera destiné aux élèves du secondaire et à leurs parents. Il constituera également une ressource de choix pour appuyer l'orientation professionnelle dans les écoles.

Un objectif à plus long terme, à réaliser en partenariat avec les divisions scolaires, est de veiller à ce que chaque élève de 10e et de 11e année au Manitoba prépare un plan de développement de carrière personnel guidé par des renseignements à jour sur les exigences du travail, les perspectives d'emploi et les moyens d'acquérir les compétences ou d'obtenir les titres de compétences dont ils auront besoin pour atteindre leurs objectifs de carrière.



3. Création de passerelles : disposer de parcours multiples pour obtenir des titres de compétences au niveau postsecondaire

L'évolution de la main d'œuvre et des parcours empruntés par les étudiants pour réaliser leurs objectifs en matière d'éducation a suscité une demande pour des modes d'offre de cours plus souples et une plus grande facilité de passage d'un programme à un autre. Un nombre croissant de personnes qui suivent des études postsecondaires ne le font pas de manière suivie; elles prennent le temps de concilier leurs besoins personnels et leurs objectifs en matière d'éducation et puisent souvent dans leurs expériences de vie et de travail pour orienter leurs choix en matière d'études postsecondaires. Le Manitoba a rendu le système plus souple en élaborant des programmes de délivrance de titres échelonnés et des programmes hybrides qui permettent aux étudiants d'obtenir des crédits pour acquis et d'obtenir un diplôme tout en ayant suivi des cours dans divers établissements.

L'objectif à long terme est de promouvoir une culture qui favorise la mobilité des étudiants – une approche qui permet d'éliminer les « mauvaises portes » – et d'offrir de nouveaux outils aux étudiants pour s'orienter dans le système d'enseignement postsecondaire. Cette année, un portail Web de transfert de crédits sera inauguré par Campus Manitoba. Il sera accompagné d'un service d'information et de conseil aux étudiants et d'une collaboration avec les établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba afin de créer un système de reconnaissance des acquis et de transfert de crédits plus transparent.

Le recrutement d'étudiants internationaux au Manitoba est un autre avantage de la création de passerelles et s'inscrit dans l'engagement du gouvernement d'accroître la population active de 75 000 travailleurs. Une nouvelle stratégie relative à l'éducation internationale sera conçue cette année en collaboration avec tous les intervenants du milieu de l'éducation.

4. Le Manitoba chef de file en matière d'innovation en enseignement, de recherche et d'expérience de l'étudiant

Les éducateurs manitobains jouissent d'une excellente réputation à l'échelle nationale et tous les établissements d'enseignement postsecondaire de la province ont innové en matière d'offre des programmes, en proposant, entre autres, des cours en ligne et des cours pratiques.

L'excellence et l'innovation en enseignement seront encouragées par de nouveaux prix provinciaux. Le gouvernement financera un centre de développement de contenu Web afin de concevoir du matériel d'apprentissage de haute qualité et mettra en œuvre une politique de manuels en libre accès qui aidera les enseignants à adapter les manuels électroniques pour les cours et économisera de l'argent aux étudiants.

Dans le prolongement de la création de la Société Recherche Manitoba et du regroupement et de l'augmentation du financement provincial pour la recherche au niveau postsecondaire, le gouvernement continuera de travailler avec les établissements d'enseignement postsecondaire du Manitoba afin d'établir de nouveaux partenariats en recherche, y compris des projets de recherche indépendants sur des questions relatives aux politiques publiques.



5. Établir un système d'enseignement postsecondaire intégré et collaboratif

Les exigences envers le système d'enseignement postsecondaire manitobain augmentent et témoignent de la croissance que vit la province, de sa diversité et de l'importance accrue du savoir et des compétences. Répondre à ces exigences nécessite un système d'éducation mieux intégré, capable de planification commune et de collaboration stratégique.

Le Comité consultatif de l'enseignement postsecondaire du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Manitoba a été créé plus tôt cette année afin de réunir au sein d'un même cadre de discussion les chefs de file des établissements d'enseignement postsecondaire, de l'éducation de la maternelle à la 12e année et des adultes, des professeurs et des étudiants, des milieux des affaires, des syndicats et des collectivités du Manitoba. Il continuera à offrir au ministre des conseils sur l'élaboration de la Stratégie de promotion des études postsecondaires et la création de partenariats dans le domaine de l'enseignement postsecondaire.

Afin d'assurer un meilleur suivi du parcours des étudiants à partir de la fin des études secondaires et au fil de tous les programmes postsecondaires qu'ils suivront, le gouvernement veillera à la mise en œuvre d'un numéro d'identification étudiant unique. Des données complètes sur les choix en matière d'éducation et la réussite scolaire augmenteront grandement la capacité du gouvernement et des établissements d'enseignement postsecondaire d'évaluer les programmes postsecondaires, de cerner les tendances et de répondre aux besoins des étudiants.